



Vente maison et part

Par Paulux

Bonjour je possède une maison qui est déjà payée suite au décès de ma Femme, je suis resté veuf et j' ai un enfant autiste de 17ans (80 %), voilà j'aimerais savoir si je vends cette maison pour acheter une autre, y a t'il une part qui revient à mon enfant, ou puis-je utiliser la somme totale de la vente pour un nouvel achat.

Merci d'avance pour votre réponse. Cordialement. Je vie en France Lorraine

Par ESP

Bonjour

Pourriez vous préciser quelle est actuellement la répartition, suite à la succession ?

50% propriété et 50% usufruit, 62.5% propriété ?